10, RUE DE L'ÉCOLE DE MARS
NEUILLY-S-SEINE

8 décembre 1920.

Cher Monsieur,

Je ne crois pas que le curieux clocher de Magnat-l'Étrange ait été conçu en vue d'une plus grande stabilité. La façade de l'église avait son clocher-mur, parfaitement stable par lui-même puisqu'il est appuyé aux murs latéraux de la nef. Celui en retour d'équerre était donc, à ce point de vue, tout à fait inutile.

Nous avons, en Corrèze, un clocher-mur complètement isolé, ne touchant pas à la façade, sans contrefort et très stable. Vous en verrez l'image dans le travail que va publier le prochain Bull. archéologique du Comité.

Je n'ai pas trouvé, dans

la Creuse, de clocher-mur transformé en clocher-tour. Mais il doit y en avoir trois certainement. Je n'ai pas tout vu. Dans la Corrèze j'en ai relevé quelques-uns.

La notice que je vous ai envoyée n'est qu'une étude détachée (un chapitre regroupé) de mon travail général sur les clochers-murs de la France. Le travail est terminé, mis au net, prêt à être livré à l'impression. Mais, par ce temps de vie chère, je ne cherche même pas un imprimeur. L'illustration, à elle seule (60 dessins au moins) monterait haut. J'attends, avec patience, des jours meilleurs qui ne viendront peut-être jamais.

En attendant, je pourrai

donner aux Sociétés qui voudront bien les accueillir des études certaines, régionales. C'est ce que j'ai fait pour la Creuse. Je l'ai fait aussi, pour la région pyrénéenne, dans un article que j'ai envoyé, depuis quelques mois, à la Société Ramond. Bien curieux et bien variés les clochers-murs de cette région que vous connaissez si bien. Ceux des Pyrénées-Orientales et ceux des Basses-Pyrénées sont très pittoresques et très intéressants.

Votre département est un des plus riches en ce genre d'édifices; mais il ne présente pas de caractères aussi déterminés, aussi régionaux, que ceux de la Hte Garonne, de l'Ariège, du Cantal, et que ceux de la colonie très dense de l'Artois.

Recevez, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

Maréfage